

Classes à Horaires Aménagés Musique

*Collège
Félix Gaillard
Cognac*

RÉUNION D'INFORMATION

Lundi 25 mars 2024

Groupe scolaire Simone Veil
À 18h30 au site du champ de foire
1 rue du Château d'eau à Cognac

Entrée
en 6e

La CHAM,
c'est quoi ?



Entrée
en 6^e

Je m'inscris
rentrée en 6^{ème}

Chaque année, les parents peuvent faire la demande pour leur enfant d'une inscription en Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM).

Ces classes permettent aux élèves particulièrement motivés par les activités musicales de recevoir dans le cadre de l'école un enseignement complémentaire à l'enseignement général dispensé par des professeurs du conservatoire.

Les élèves bénéficient d'un aménagement de leur emploi du temps, sans qu'aucune discipline de la formation générale ne soit supprimée, ni le programme modifié.

La complémentarité de l'enseignement scolaire général et de l'enseignement musical est assurée par un travail en partenariat des professeurs du collège et des professeurs du conservatoire.

Il ne s'agit en aucun cas d'une orientation. Tous les élèves de CHAM ont accès aux filières de l'enseignement général et technologique à l'issue du collège. **Le contrat est d'une durée de 4 ans (de la 6^{ème} à la 3^{ème})**

L'orientation de cette classe est à dominante vocale.

Nouveauté 2024 : ouverture d'une option instrumentale en 6^e

» Mentionner la demande CHAM sur le dossier d'inscription 6^e et remplir le formulaire remis soit par le conservatoire de musique et d'art dramatique, soit par l'école, soit sur les sites internet de l'académie ou du conservatoire.

» Les candidatures seront reçues au secrétariat du conservatoire jusqu'au 04 AVRIL 2024.

La commission d'admission se réunit pour examiner les demandes ; elle est présidée par l'Inspecteur d'Académie ou son représentant et rassemble des représentants de l'Education Nationale, du conservatoire de Grand-Cognac et du service de la vie scolaire.

La liste des enfants retenus est établie par la commission en tenant compte de la motivation de l'élève, de son dossier scolaire, de son niveau musical et du nombre de place disponible.